

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Les P'tits Baie Marins Inc	Numéro de permis 2019617	Date d'inspection Le 31 octobre 2025	
Nom de l'établissement Les P'tits Baie Marins		Numéro de téléphone (506) 228-4563	
Adresse 5362 route 117 Baie-Sainte-Anne NB E9A 1V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités.	24(1)(c)(iii)	03 oct. 2025	23 sept. 2025
Commentaires : Une copie des 3 descriptions de tâches et responsabilités a été envoyée à l'inspectrice. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement.	24(1)(c)(iv)	03 oct. 2025	23 sept. 2025
Commentaires : Une copie des 4 déclarations signées a été envoyée à l'inspectrice. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
Le suivi a été complété par courriel. Alors, aucun ratio fut pris.			
La garderie éducative rencontre les exigences des règlements de la Loi sur les services de la petite enfance. Le permis sera recommandé.			

original signé par
Venessa Sullivan

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 octobre 2025

Date

original signé par
Marie Thérèse Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 octobre 2025

Date